

## Rentrée BP ATPS2 2018

Vous allez intégrer notre section BP ATPS 2<sup>ème</sup> année à compter du **lundi 10 septembre 2018**.

Nous vous accueillerons à **9h00** (salle 204 - 2ème étage à droite) pour une réunion d'informations générales de rentrée :

- **Organisation de la formation (planning annuel, emploi du temps, examens).**
- **Règlement intérieur de l'établissement.**
- **Visite des locaux.**

Vos cours débiteront à l'issue de cette rencontre. A cet effet, munissez-vous d'**un agenda et de quoi écrire**.

De plus, pensez à rapporter votre **carte Pass'Région** si vous l'avez encore en votre possession. Elle vous donne droit à un crédit pour l'achat de vos manuels scolaires.

**Pour les internes**, vous devez vous munir :

- **d'un oreiller, d'une alèze, d'une housse de matelas de draps et d'une couette.**
- **ci-joint, un mandat de prélèvement que vous nous rapporterez remplie le 10 septembre (si changement coordonnées bancaires).**
- **d'un chèque de caution de 30 euros vous donnant droit à un badge d'accès à l'internat.**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter par mail :

[patricia.maes@escr74.com](mailto:patricia.maes@escr74.com) ou [accueil.sup@escr74.com](mailto:accueil.sup@escr74.com)

**Nous vous remercions de souscrire à une assurance Responsabilité Civile et nous faire parvenir une copie au plus vite ainsi que le règlement intérieur signé.**

Très bel été.

Patricia MAËS  
Adjointe de Direction  
Pôle Enseignement Supérieur

Didier AUCAGNE  
Directeur